



BAX./-

N° 7398/20 /CNSS/DG/DAGCP-SP

COMMUNIQUE



Il est porté à la connaissance des assurés sociaux et du personnel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) que les horaires de travail pour compter **du lundi 15 juin 2020**, se présentent comme suit :

- ✓ **Matin : 08 heures 00 à 12 heures 00 ;**
- ✓ **Après-midi : 13 heures 00 à 17 heures 00.**

NB : Le port des masques est obligatoire et les mesures barrières sont maintenues.

Fait à Lomé, le **10 JUIN 2020**

Le Directeur Général



Ingrid AWADE